

Sensibilisation à l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap décembre 2023

Objectifs de la formation :

- Donner des outils aux éducateurs pour être capable d'accueillir et d'encadrer un public de personnes handicapées en s'adaptant sur le plan relationnel, pédagogique et organisationnel
- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour être en mesure d'accueillir des personnes handicapées dans sa structure dans de bonnes conditions
- Connaître les personnes ressources du département sur le handicap

Contenus :

- Notions théoriques sur les différents handicaps
- Quelles sont les questions que l'éducateur doit se poser pour adapter sa pédagogie
- Mise en situation des éducateurs sur des séances, préparation d'une séance par groupes : échanges, réflexions, recherches de solutions, analyse de séance
- Partages d'expériences
- Réflexion sur le projet de club : comment accueillir les personnes en situation de handicap au sein de son club ?

Public cible : éducateurs sportifs professionnels ou bénévoles (diplôme fédéral minimum exigé), Conseillers Techniques Sportifs.

12 places maximum (par ordre d'inscription).

Intervenants : Franck Guibert (Comité Départemental Handisport), Adrien Praud (Comité Départemental Sport Adapté), Anthony Guidoux (réfèrent paralympique Pays de la Loire Comité Paralympique et Sportif Français), Karine ARSICAULT (Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports (SDJES))

Responsable de la formation : Karine ARSICAULT (SDJES)

Dates : 7 et 8 décembre pour le handicap mental, 21 et 22 décembre pour le handicap physique (Obligation de suivre l'ensemble de la formation)

Lieu de formation : La Roche sur Yon (DSDEN et maison des sports) et salles de sport pour les mises en situation.

Coût de la formation : Coût de la formation et repas pris en charge par le SDJES 85

Pour vous inscrire, merci de cliquer sur le lien suivant [cliquez ici](#).

Les personnes qui participent à la formation s'engagent à être présentes sur les 4 jours.

Les repas du midi seront pris obligatoirement au centre sport et loisirs (temps d'échanges inclus dans la formation et pris en charge par le SDJES)

Pensez à amener une tenue de sport pour les mises en situation pédagogiques.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Karine ARSICAULT

Au service départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports de Vendée (SDJES)

mail : karine.arsicault@ac-nantes.fr

02 53 88 25 37